

1. Épreuve de mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie

En mathématiques, les sujets ne comporteront pas de questions portant sur les notions suivantes : cas d'égalité des triangles ; translations, rotations, homothéties. Par ailleurs, l'exercice d'algorithmique ou de programmation ne demandera pas aux candidats d'écrire leur propre programme, mais prendra appui sur un programme fourni par le sujet.

En physique-chimie, les sujets ne comporteront pas de questions portant sur les éléments de programme suivants :

- pour la partie « Organisation et transformations de la matière » :

- dans la thématique « Décrire la constitution et les états de la matière », les connaissances et compétences relatives à : « Proposer et mettre en œuvre un protocole expérimental pour déterminer une masse volumique d'un liquide ou d'un solide » ; « Exploiter des mesures de masse volumique pour différencier des espèces chimiques » ;

- les connaissances et compétences relatives à : « Décrire l'organisation de la matière dans l'Univers ».

- pour la partie « Des signaux pour observer et communiquer », les connaissances et compétences relatives à :

- « Signaux sonores » ;

- « Signal et information ».

En sciences de la vie et de la Terre, les sujets ne comporteront pas de questions portant sur les éléments de programme suivants :

- pour la partie « La planète Terre, l'environnement et l'action humaine », les connaissances et compétences relatives à :

- « La Terre dans le système solaire » ;

- « Expliquer quelques phénomènes météorologiques et climatiques » ;

- « Relier les connaissances scientifiques sur les risques naturels (ex. séismes, cyclones, inondations) ainsi que ceux liés aux activités humaines (pollution de l'air et des mers, réchauffement climatique...) aux mesures de prévention (quand c'est possible), de protection, d'adaptation, ou d'atténuation » ;

- « Proposer des argumentations sur les impacts générés par le rythme, la nature (bénéfiques/nuisances), l'importance et la variabilité des actions de l'être humain sur l'environnement ».

- pour la partie « Le vivant et son évolution », les connaissances et compétences relatives à :

- « Relier les besoins des cellules animales et le rôle des systèmes de transport dans l'organisme » ;

- « Relier les besoins des cellules d'une plante chlorophyllienne, les lieux de production ou de prélèvement de matière et de stockage et les systèmes de transport au sein de la plante » ;

- « Relier des éléments de biologie de la reproduction sexuée et asexuée des êtres vivants et l'influence du milieu sur la survie des individus, à la dynamique des populations » ;

- dans la thématique « Relier, comme des processus dynamiques, la diversité génétique et la biodiversité », les connaissances et compétences relatives à :
 - « Diversité et dynamique du monde vivant à différents niveaux d'organisation ; diversité des relations interspécifiques » ;
 - « Diversité génétique au sein d'une population ; hérédité, stabilité des groupes » ;
- dans la thématique « Mettre en évidence des faits d'évolution des espèces et donner des arguments en faveur de quelques mécanismes de l'évolution », les connaissances et compétences relatives à :
 - « Maintien des formes aptes à se reproduire, hasard, sélection naturelle ».

En technologie, pour la partie « Design, innovation et créativité », les sujets ne comporteront pas de questions portant directement sur la dimension design. Par ailleurs, l'exercice d'algorithmique ou de programmation, s'il porte sur cette discipline, ne demandera pas aux candidats d'écrire leur propre programme, mais prendra appui sur un programme fourni par le sujet.

Extrait du BO note de service n° 2016-144 du 28-9-2016

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=106994